

# RINOLCRETE PU-C570

MORTIER THIXOTROPE EN POLYURÉTHANE-CIMENT

# RINOL

## 1 Données Générales

### Description et application du produit

RINOLCRETE PU-C570 est un enduit de mortier thixotrope coloré, prêt à l'emploi, à 4 composants, à base de résine polyuréthane de haute qualité et d'agréats minéraux pour la réalisation de plinthes, de moulures et d'applications verticales en général jusqu'à 9 mm d'épaisseur en une seule application.

Ce produit présente une très bonne résistance chimique à une vaste gamme de détergents, de désinfectants, d'acides, de solvants et d'autres produits chimiques, ainsi qu'une résistance élevée aux chocs et à l'abrasion associée à d'excellentes propriétés hygiéniques. La surface obtenue n'entraîne pas la croissance de bactéries ou de moisissures.

La formule unique de RINOLCRETE PU-C570 garantit une durabilité exceptionnelle même lorsque le revêtement est exposé à des chocs thermiques fréquents, à des températures élevées constantes jusqu'à 120°C. Ce produit convient également aux températures de congélation jusqu'à -40°C.

## 2 Instructions de pose

### Préparation du substrat

RINOLCRETE PU-C570 est normalement appliqué immédiatement après l'application de l'apprêt RINOLCRETE PU-C270, lorsque l'apprêt est encore humide. Le temps de prise de l'apprêt est d'environ 1 heure, à 20°C. Veuillez ne pas recouvrir après ce délai. Si le délai est dépassé, laissez l'apprêt durcir entièrement. Généralement 12 heures à 20°C. Après durcissement complet, réamorcer et appliquez RINOLCRETE PU-C570 comme d'habitude. Si le délai de pose entre les couches dépasse 48 heures, ou si de la condensation ou de l'eau affectent la surface, poncez complètement la surface avant l'application de l'apprêt suivante.

Assurez-vous qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances pouvant perturber la réaction n'entre en contact avec RINOLCRETE PU-C570 avant et pendant la phase de durcissement.

### Traitement

Avant l'application, le matériau doit être acclimaté au moins à la température ambiante (température de la pièce et du sol). La température idéale se situe entre 16 et 22 °C ; il s'agit également de la plage de température idéale pour le mélange, la pose et le durcissement. Le produit est fourni dans un emballage multi-composants pré-dosé. Seuls les récipients complets peuvent être mélangés.

Agitez la résine RINOLCRETE Comp. A de 1,1Kg et versez-la entièrement dans un récipient propre. Ajoutez le pigment liquide RINOLCRETE Comp. D et mélangez brièvement avec un agitateur électrique (arbre à vis sans fin). Ajoutez le durcisseur RINOLCRETE Comp. B de 1,1Kg et mélangez à nouveau pendant environ 30 secondes. Après avoir ajouté progressivement le mastic RINOLCRETE PU-C570 Comp. C, homogénéisez à nouveau pendant au moins 2 minutes à 1500-2000 rpm. Assurez-vous que le mastic est bien mouillé par les composants liquides et que le mélange est homogène. Évitez la formation d'air pendant le mélange.

RINOLCRETE PU-C570 est appliqué avec une truelle à gorge ou une truelle en métal lisse sur la surface préalablement apprêtée avec RINOLCRETE PU-P270.

Une fois durcie et dans les 24 heures à une température de 20°C, la surface du mortier peut éventuellement être recouverte de RINOLCRETE PU-C565, conformément à la fiche technique du produit, afin d'améliorer la facilité de nettoyage et l'aspect final.



Information produit		
1	<b>Taille de l'emballage</b> Composant A (Résine) Composant B (Durcisseur) Composant C (Mastic) Composant D (Pigment)	<b>12,5 Kg</b> 1,1 Kg 1,1 Kg 10 Kg 0,3 Kg
2	Couleurs	Voir la brochure RINOL- <b>CRETE</b>
3	Durée de conservation/Stockage	9 mois à 5 - 30°C, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil, même durant le transport.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B+C+D)		
1	Densité (20°C)	environ. 2,1 g/cm <sup>3</sup>
2	Temps de traitement (20°C)	environ. 10 minutes
3	Traitement / matériau Température ambiante et de la pièce	12 - 25 °C (min. 3 °C au- dessus du point de rosée, également durant la phase de pose et de durcisse- ment)
4	Consommation de matériaux (qui dépend notamment du substrat)	Épaisseur de couche envi- ron 2.100 g/m <sup>2</sup> /mm
5	Épaisseur possible (verticale)	de 4 à 9 mm
6	Consommation de matériaux (moulures)	environ. 2100 g/cm <sup>3</sup>
7	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12-24 heures.
8	résistance totale mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
9	Humidité relative	40 - 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci Mélange		
1	Résistance adhésive (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm <sup>2</sup> (rupture du béton)
2	Résistance à la flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	16 N/mm <sup>2</sup>
3	Résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	52 N/mm <sup>2</sup>
4	Résistance à la traction (ISO 527 / ASTM D638)	7 N/mm <sup>2</sup>
5	Coefficient de dilatation thermique (DIN EN 1770 / ASTM C531)	4 x 10 <sup>-5</sup> °C <sup>-1</sup>
6	Absorption de l'eau (CP.BM 2/67/2)	0 ml
7	Résistance à la température	-40°C - 120°C avec une épaisseur de 9 mm

## Re-couvrir

En cas de nouveau traitement dans les 24 heures suivant l'application, la surface du revêtement doit être soigneusement préparée par grenailage sous vide ou par meulage au diamant. Pour les surfaces entièrement saupoudrées, la préparation de la surface n'est pas nécessaire. Avant l'application, l'excès d'agréats saupoudrés doit être complètement éliminé.

## Mesures en matière de santé et de sécurité

Pour plus d'informations sur la manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité la plus récente et valide et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023). Veuillez porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés durant l'application. Nettoyez les outils immédiatement après le traitement de finition effectué avec RINOL DE-X10.

Tout contact cutané avec des résines liquides peut provoquer des problèmes de santé et des allergies. Une fois correctement durci, le produit est physiologiquement non dangereux.

## Entretien

Afin de préserver les propriétés du revêtement de sol à long terme, nous recommandons un entretien régulier.

Veuillez demander nos instructions d'entretien RINOLCRETE.

Le sol peut être nettoyé avec la plupart des détergents et solutions désinfectantes normalement utilisés dans l'industrie alimentaire, en utilisant des machines de nettoyage mécaniques, des nettoyeurs à eau haute pression et des nettoyeurs à jet de vapeur doux.

## Remarque

Les données caractéristiques sont des valeurs approximatives que nous avons nous-mêmes déterminées et qui ne constituent pas une garantie. Aucune réclamation de responsabilité ne peut dériver de la fiche technique du produit.

Pour les éventuelles accumulations de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOLCRETE, veuillez vous référer au guide technique RINOLCRETE ou contacter notre équipe technique.

Seule la dernière version de la fiche technique est valide et remplace toutes les fiches techniques précédentes.

## Remarque importante

En plus de la température ambiante, la température du substrat est d'une importance décisive. Les réactions chimiques sont généralement retardées à basse température. À basse température, le temps de traitement du matériau et le temps de durcissement complet du revêtement sont prolongés. Les basses températures augmentent la viscosité du matériau et donc la consommation de matériau. À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes. Ainsi, le temps de traitement du matériau, le temps de recouvrement et le temps de durcissement complet du revêtement sont réduits.

Le produit a une structure de surface habituelle pour les revêtements posés à la main. De légères irrégularités, des différences de couleur et des marques visibles de truelle/rouleau ne peuvent être évitées en raison de la matière première et du traitement. L'aspect et la couleur de la surface entre le revêtement et le sol ne sont pas identiques. L'exposition aux UV, bien qu'elle n'affecte pas les performances du revêtement, peut causer un effet de jaunissement du sol qui est plus apparent en cas de couleurs claires.

Protéger le revêtement pendant l'application, le durcissement et la durée de vie du sol de l'humidité au verso et de l'humidité sous pression.

Les exemples d'application sont basés sur nos meilleures connaissances et expérience. Nous recommandons toujours de tester le produit sur site avant la pose.

## Mention légale

Compte tenu de la diversité des matériaux, des substrats et des conditions de travail, RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products GmbH ne peuvent garantir le résultat du traitement ni assumer une quelconque responsabilité/enjeu juridique pour quelque raison que ce soit. Pour tous les autres aspects, les dernières conditions générales respectives de RCR Flooring Products Italia S.r.l. ou RCR Flooring Products GmbH s'appliquent, et peuvent être demandés auprès de nous ou consultés et imprimés sur le site [www.rinol.it](http://www.rinol.it) mis à jour. Nous nous réservons expressément le droit d'apporter des modifications aux spécifications du produit.

## Marquage CE

La norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janv. 2003) spécifie les exigences pour les mortiers de chape utilisés dans les constructions de sol d'intérieur.

Les revêtements et scellants en résine synthétique sont également concernés par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent présenter le marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via V. Chiarugi 76/U 45100 Rovigo - Italia
05 <sup>1</sup> EN 13813
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour l'intérieur des bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Comportement au feu :	Bfl-s1
Libération de substances corrosives :	SR
Perméabilité à l'eau :	NPD <sup>2</sup>
Résistance à l'abrasion :	NPD <sup>2</sup>
Résistance à la traction adhésive (liaison) :	B > 2,0
Résistance aux chocs :	IR > 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD <sup>2</sup>
Absorption acoustique :	NPD <sup>2</sup>
Résistance chimique :	NPD <sup>2</sup>

-1) les deux derniers chiffres de l'année d'application du marquage CE

-2) NPD = aucune performance déterminée (No Performance Determined) ; valeur caractéristique non déterminée

## Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de revêtement de sol soumis à des contraintes mécaniques et dont les produits dérivés sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre aux exigences de la norme DIN EN 13813.

Norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 ». « Systèmes de protection de surface pour béton » indique les exigences pour les méthodes de protection de surface "imprégnation hydrophobe", imprégnation et revêtement. La notice correspondante peut être demandée, si nécessaire.

## Règlement UE 2004/42 (Directive Decopaint) :

La teneur maximale en COV (catégorie de produits IIA / type j sb) autorisée par le Règlement UE 2004/42 est de 500 g/l à l'état prêt à l'emploi (Limite 2010). La teneur maximale de RINOLCRETE PU-C570 prêt à l'emploi est de <500g/l COV.

## GIS Code : WGK PU 40

Pour plus d'informations sur le GIS Code, veuillez contacter Wingis sur le site Web : <https://wingisonline.de>